

M. Pelletier: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Avec votre permission, je voudrais demander au député qui vient de céder la parole de bien vouloir répondre à une question.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Le député de Peterborough (M. Domm) a utilisé tout son temps de parole et il lui faudrait obtenir le consentement unanime de la Chambre pour participer à cette discussion. A moins que vous ne le lui accordiez, je serai dans l'obligation de donner la parole au député de Scarborough-Ouest (M. Weatherhead). Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Il n'y a pas de consentement unanime. La parole est au député de Scarborough-Ouest.

M. David Weatherhead (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de rappeler dès le début que c'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole encore une fois dans cette enceinte au nom des commettants de Scarborough-Ouest. Qu'on me permette de féliciter madame le Président, le député de Laval-des-Rapides (M^{me} Sauvé) au nom des habitants de Scarborough-Ouest et de l'assurer que je suivrai attentivement ses directives. En choisissant le député de Laval-des-Rapides comme Président de la Chambre, nous avons créé un précédent; je suis sûr toutefois que son mandat sera surtout marqué par sa direction avisée et impartiale.

Je voudrais également féliciter le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) qui a été nommé orateur adjoint et président des comités pléniers de la Chambre. Qu'on me permette en outre de profiter de cette occasion pour féliciter le député de Gleggarry-Prescott-Russell (M. Ethier) qui a été nommé vice-président des comités pléniers et de vous féliciter vous également, monsieur l'Orateur, le député de Lachine (M. Blaker), qui avez été nommé vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre. Peut-être pourrais-je féliciter également mon vieil ami et ex-voisin de banquette le député de London-Est (M. Turner), nommé whip en chef du gouvernement. Je suis persuadé qu'il réussira magnifiquement à ce poste difficile et parfois pénible.

Je tiens également à remercier le premier ministre (M. Trudeau) pour la marque de confiance qu'il m'a témoignée en me nommant secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il s'agit là d'un très gros ministère aux activités multiples et intéressantes, et j'ai bien l'intention de relever ses défis et d'aider du mieux possible le ministre très compétent auquel il a été confié.

Avant d'aborder les questions qui me tiennent à cœur, il y a deux points sur lesquels j'aimerais dire quelques mots. Je tiens à rendre hommage au doyen de la Chambre des communes, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) que je suis heureux de voir ici ce soir. Sans être toujours d'accord avec lui sur les questions de politique ou de procédure, je lui dois une grande reconnaissance pour son obligeance à m'informer et à me conseiller quand, nouveau député d'un autre parti, je siégeais avec lui au comité de la main-d'œuvre pendant la vingt-huitième législature.

J'ai eu l'honneur de devenir en 1968 le premier représentant au Parlement de la circonscription nouvelle de Scarborough-

Ouest, dont j'ai été député jusqu'en 1972. Puis elle a eu la chance insigne d'être représentée pendant sept ans et demi par des membres distingués des trois partis. John Harney, qui a été son député néo-démocrate de 1972 à 1974, est très connu et hautement estimé. Il a fait par deux fois excellente figure au congrès national à la direction de son parti. Alan Martin, qui a ramené la circonscription au parti libéral en 1974, s'est ensuite signalé pendant cinq ans par son travail, ce qui lui a valu en fin de mandat de devenir secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations, puis du ministre des Finances. En mai dernier, Bill Wightman était élu sous l'étiquette progressiste-conservatrice; spécialiste des relations industrielles, il devenait immédiatement secrétaire parlementaire du ministre du Travail. Je vais m'efforcer de représenter Scarborough-Ouest et le Canada sans démériter de mes prédécesseurs.

La circonscription de Scarborough-Ouest compte environ 90,000 personnes et près de 30,000 ménages. Sur ce nombre, environ 17,000 logements sont occupés par leur propriétaires et les 13,000 logements restants le sont par des locataires. Un peu plus de 15 p. 100 de la population ont une langue maternelle autre que l'anglais ou le français et les 85 p. 100 restants sont essentiellement anglophones, bien que d'origines ethniques et de classes sociales très diverses. Scarborough-Ouest constitue à la fois une collectivité distincte et un microcosme pour ce qui est des préoccupations des Canadiens dans leur ensemble.

Scarborough-Ouest étant l'une des plus anciennes banlieues de Toronto, beaucoup de gens y sont propriétaires de leur maison depuis de nombreuses années. Grâce à leur dur labeur et à leur sens de l'économie, nombreux sont ceux qui ont déjà remboursé leur hypothèque. Ils seraient donc en droit de se demander pourquoi on se propose maintenant d'instaurer des subventions alors qu'à leur époque, ils n'ont pas bénéficié d'une aide semblable. Tous reconnaîtront cependant que nous connaissons actuellement une période exceptionnelle. Les taux d'intérêt n'ont jamais enregistré de hausses aussi brutales qu'au cours de l'année écoulée. Durant ce laps de temps, les taux sur les premières hypothèques ont presque doublé sans que les gens qui doivent maintenant les renouveler y soient pour quelque chose. Je félicite donc le gouvernement de la promesse qu'il a faite dans le discours du trône de venir en aide à ceux qui ne sont pas en mesure de supporter le fardeau de leurs nouvelles obligations hypothécaires. Le ministre des Finances (M. MacEachen) a déclaré cet après-midi que le critère d'admissibilité à cette aide sera largement fondé sur le rapport entre le coût d'habitation des propriétaires et leur revenu global. Nous pouvons ainsi être certains que ces subventions ne représenteront pas un fardeau trop lourd pour les contribuables en général.

Je tiens aussi à féliciter le gouvernement et le ministre responsable de la société canadienne d'hypothèques et de logement des initiatives qu'ils ont prises pour aider les propriétaires qui se sont prévalus du programme PAAP. Pour les mêmes raisons, l'aide accordée aux agriculteurs et aux petites entreprises sera accrue puisque le plafond des prêts consentis en vertu de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la loi sur les prêts aux petites entreprises sera porté à \$100,000. C'est là une mesure importante qui ne pouvait arriver plus à point.